

\*\*\*\*\*

N° : 2012.1.03

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL DE COMMUNAUTE**

\*\*\*\*\*

Nb de membres  
en exercice :  
35

Séance du 02 février 2012  
Sous la présidence de Pierre ADOLPH

Nb de présents :  
29

**OBJET : DEBAT D'ORIENTATION BUDGETAIRES 2012**

Nb de procurations :  
3

**POINT 4 DE L'ORDRE DU JOUR**

Le Président rappelle que ce débat obligatoire doit avoir lieu dans les 2 mois qui précèdent le vote du budget et qu'il n'est pas soumis à vote.

A l'aide d'un support power point, le Président présente le contexte macro-économique et financier de la France, insistant au besoin sur la part reversée aux collectivités (100 Mds sur les 370 Mds du budget de l'Etat) et sur le poids de la dette. Il énumère par ailleurs les aspects de la loi des Finances 2012 et de la réforme de la TP qui auront une influence sur l'élaboration du budget de la CCPR.

Il cite entre autres, la modification du calcul du Potentiel Fiscal qui impactera les dotations (revues à la baisse) et la création du Fonds de Péréquation des ressources Intercommunales et Communales (FPIC) auquel notre ensemble intercommunal (agrégation CCPR + Communes membres) est appelé à contribuer (cf simulation DGCL) à hauteur de 6€/hab. en 2012.

Ce FPIC, toujours sur la base de cette simulation, atteindra à terme 786 000€ et impactera fortement les finances de la CCPR et des communes membres.

A ce sujet, M. Jean-Louis CHRIST, tout en estimant normal qu'une péréquation de solidarité nationale soit mise en place, s'interroge sur l'importance des sommes en jeu et sur la justesse de leur reversement aux véritables collectivités dites « moins riches ».

Poursuivant son exposé, le Président pointe également la hausse de prix des énergies, de la cotisation des assurances garanties statutaires et le besoin de financement de l'Office de Tourisme du Pays de Ribeaupillé et Riquewihr, le tout contrebalancé par l'optimisme né de la bonne tenue de la taxe sur les produits des jeux.

Pour ce qui est des actions nouvelles (TAD et OCM), elles sont prises en compte pour 40 000€ en 2012.

Compte tenu de l'excédent 2011 et du nécessaire lissage d'utilisation le Président estime que l'augmentation des contributions directes sera de l'ordre de 5% en masse, soit 1.5% en taux.

**Délibération n° 2012-1-03**

**Page 1/2**  
**(dont 0 rapport en annexe)**

M. Roger FRITSCH s'interroge sur l'augmentation de la subvention à l'Office de Tourisme.

Le Président indique que le solde de l'excédent constitué grâce à la contribution casino, aujourd'hui nulle, va être absorbé en 2012 et ne sera pas compensé en totalité par les résultats commerciaux appelés à croître.

A la demande de MM. KLACK Daniel, BIHL Pierre et STAMILE Umberto, le Président fait part d'une participation accrue des Hôteliers, les autres hébergeurs et viticulteurs connaissent un frémissement positif.

M. Roger FRITSCH se base sur le bon résultat 2011 du BG et propose un maintien des taux.

M. BIHL Pierre estime par contre, notamment en attente de la confirmation de l'impact du FPIC, que l'augmentation dans les proportions avancées par le Président est prudente et nécessaire.

Plus aucune intervention n'étant sollicitée, le Président conclut ce débat dont transposition sera faite dans le budget 2012.

Pour extrait conforme

